



Ecole primaire Saint-Laurent
7 rue Reboutade
84 800 L'Isle sur la Sorgue
tel/fax : 04 90 38 14 88
mail : elementaire.stlaurent@orange.fr

CIRCULAIRE DE RENTREE 2025-2026

Informations générales :

- **L'équipe enseignante :**
 - Lucie CONTAT pour les CE2/CM2
 - Amandine VICENTE pour les CM1
 - Noémie PAQUET et Sophie DURUPT (le lundi) pour les CP/CE2
 - Karine LEMOINE pour les CE1
 - Valérie LAUGIER pour les GS/CP
 - Christel WAGINAIRE, Emma CRESCIONI (le jeudi et 24 vendredi matin) pour les PS/MS
- **Le personnel :**
 - Christelle VIAUD aide-maternelle en PS/MS
 - Nadège MELISSARI aide-maternelle en GS/CP
 - Laetitia NOSSEREAU personnel de cantine et de surveillance
 - Bénédicte LAFARGUE personnel en secrétariat, comptabilité et informatique
 - Marion RIBES personnel de surveillance et d'entretien
- **Les absences :**
 - En cas d'absence, avertir, le plus rapidement possible, l'école, par téléphone ou mail.
 - Fournir un certificat médical en cas de maladie contagieuse.
- **Le catéchisme :** commence en CE2 et l'éveil à la Foi en maternelle. Plus d'informations pour les inscriptions vous seront données samedi 13 septembre à l'école ou en appelant le presbytère (11, rue Jean Théophile, tel : 04 90 38 03 26). *Il a lieu au presbytère tous les lundis soir de 17h à 18h15 (les enfants sont emmenés par un responsable directement au presbytère à la sortie de l'école) ou le mercredi matin.*
- **Les nouveaux polos et vestes zippées sont arrivées :** le bon de commande est disponible sur le blog.
- **Les abonnements :** samedi 13 septembre, vous pourrez consulter des magazines pour enfants et pourrez, si vous le désirez, abonner votre enfant à l'un d'entre eux. Vous ferez plaisir à votre enfant, et ferez bénéficier l'école d'un **abonnement gratuit** pour 5 abonnements individuels souscrits.
- **La cantine :** est prioritaire pour les enfants dont les deux parents travaillent pour des raisons de service et de places disponibles. **Une attestation d'employeur sera demandée.** En effet, compte-tenu du nombre important d'enfants, pour préserver le bien-être des enfants qui mangent à la cantine, nous nous voyons contraints **de limiter le nombre de jours de cantine à deux maximum par semaine** pour les autres familles.

Le tarif de la **garderie méridienne** est de 45 € pour 1 ou 2 repas par semaine et 90 € pour 3 ou 4 repas par semaine et occasionnellement 0,50 € par repas.

Pour les nouveaux inscrits, l'inscription est obligatoire au pôle enfance-famille, 25 bd Paul Pons (tel : 04 90 38 96 91), dès la rentrée, puis enregistrement sur le portail (Site de la mairie). Les repas sont réglés directement au Pôle Enfance Famille.

- **La garderie** : est un service **réservé aux parents qui travaillent**. C'est indépendant du pôle enfance famille et propre à l'école. Le tarif à l'année sera appliqué, **seulement pour les enfants dont les deux parents fourniront une attestation d'horaires de leur employeur**. Pour cela, il est impératif de remplir le **formulaire**, disponible auprès des agents responsables ou téléchargeable sur le blog « toutemonannée.com » et de le rapporter **avant le 12 SEPTEMBRE accompagné des attestations de l'employeur**.

Tarifs à l'année: Garderie du Matin : 85 €, 155 € pour 2 enfants, 188 € pour 3 enfants.

Garderie du Soir : 220 €, 392 € pour 2 enfants, 515 € pour 3 enfants.

Dès vendredi 12 septembre, les familles n'ayant pas rendu les papiers attendus pourront bénéficier de la garderie au tarif journalier en achetant des carnets de 10 tickets.

Tarif par jour: Garderie du Matin : 1,5 € soit 15 € le carnet.

Garderie du Soir : 3,5 € soit 35 € le carnet.

Les horaires sont les suivants : le matin, **7h45-8h30** et le soir, **16h45-17h55**. Elle est assurée le matin par Christelle et le soir par Laetitia, et Nadège puis Marion. **Il ne s'agit pas d'une étude surveillée !** (Voir règlement intérieur de la garderie)

Veillez à bien respecter les horaires à **savoir 17h55 précises le soir**. La garderie du soir commencera dès **lundi 1^{er} septembre**.

- **Le GOÛTER de l'après-midi** : a lieu de **16h30 à 16h45** pour les enfants de la garderie. Pas de goûter pour les enfants qui rentrent chez eux à 16h30.

Le GOÛTER de la récréation du matin est possible de la GS au CM2, pour les enfants mais doit être composé seulement de fruits frais, fruits secs et compotes.

- **Les « évènements » de l'année :**

- **Réunions de classe :**

PS/MS, GS et CE2 : SAMEDI 13 SEPTEMBRE à 9h00

CP et CM2 : SAMEDI 13 SEPTEMBRE à 10h00

CE1 et CM1 : SAMEDI 13 SEPTEMBRE à 11h00

- **Photo de classe : Mardi 16 septembre.**

- **Vendredi 3 octobre à 18h30 : Assemblée générale APEL**

- **Célébration de rentrée : vendredi 26 septembre**

- **Chants et traditions de Noël : samedi 6 décembre**

- **Réunion ou rendez-vous pour les parents : fin janvier/ début février**

- **Classe de neige : du lundi 2 au vendredi 6 mars (CP/CE2, CM1 et CM2)**

- **Carnaval avec l'école : jeudi 12 mars**

- **Bol de riz : vendredi 3 avril**

- **$\frac{1}{2}$ journée d'accueil des nouveaux et célébration : samedi 6 juin**

- **Fête de l'école : vendredi 26 juin**